UQÀM | École des arts visuels et médiatiques

PRÉPARATION D'UN DOSSIER VISUEL

DOCUMENT D'INFORMATION À L'INTENTION
DES CANDIDATES, CANDIDATS QUI FERONT
UNE DEMANDE D'ADMISSION
AU PROGRAMME DE
BACCALAURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

Profil pratique artistique (7324)
Profil enseignement (7325)

Mise à jour le 25 octobre 2016

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la collaboration d'Élizabeth Reid. Nous remercions la direction des Programmes de 1er cycle en arts visuels et médiatiques de l'UQAM pour sa participation.

CE QUE DOIT CONTENIR LE DOSSIER VISUEL
POUR UN ÉTUDIANT QUI FAIT UNE DEMANDE D'ADMISSION AU
BACCALAURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

Tous les documents doivent être identifiés avec votre nom, date de naissance

- **Un feuillet de présentation** sur lequel on retrouve : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa), son adresse postale, son numéro de téléphone et S'IL Y A LIEU, son code permanent universitaire, le numéro du programme et des programmes pour lequel il fait une demande d'admission. Ce document doit être imprimé et non sauvegardé sur la clé USB.

- **Le dossier visuel**, constitué à partir des éléments suivants : vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (clé USB). Consultez la section ci-dessous ***COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT LE DOSSIER VISUEL***.
  Pour les extraits vidéo, sonores, ainsi que les images animées, voir les critères indiqués à la rubrique ***DOCUMENTS VISUELS SUPPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER.***

- **Une liste descriptive des travaux personnels présentés** doit accompagner le dossier visuel : nom du candidat, titre, date, médium et format (hauteur x largeur x profondeur). Ce document doit être imprimé et non sauvegardé sur la clé USB.

- **Un texte d'une page** expliquant votre motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM. Vous pouvez faire état de : un ou plusieurs médiums que vous souhaitez approfondir; œuvres, lectures ou autres références pertinentes; votre implication dans votre milieu artistique, par exemple : associations étudiantes ou centres d'artistes; votre intérêt envers des cours spécifiques offerts à notre programme; expositions marquantes visitées récemment. Ce document doit être imprimé et non sauvegardé sur la clé USB.

- **Un curriculum vitae**, les candidats de plus de 21 ans qui font une demande d'admission basée sur la reconnaissance de leur expérience pertinente dans le domaine des arts visuels et médiatiques, ceux-ci doivent joindre **deux exemplaires** de leur curriculum vitae. Le premier doit accompagner la demande d'admission, le second doit accompagner le dossier visuel. Ce document doit être imprimé et non sauvegardé sur la clé USB.

- **Une copie de votre relevé de notes (non officiel)** si votre base d'admission est le DEC ou si vous avez fait des études universitaires.

Récupération de votre dossier visuel :

À la suite de l'analyse des dossiers, le Programme de 1er cycle en arts visuels et médiatiques s'engage à réexpédier uniquement les dossiers visuels accompagnés d'une enveloppe de retour préaffranchie (bien oblitérée- veuillez faire peser votre enveloppe et adressée à votre adresse). Les autres dossiers seront conservés à l'Université pendant une période de 3 mois à compter de la date limite d'admission (1er mars). Après ce délai, l'Université pourra disposer des dossiers non-réclamés.

ÉVALUATION DU DOSSIER VISUEL

Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel démontrant leurs compétences dans une formation générale de base en arts visuels ou médiatiques.

Le dossier devra faire état de connaissances et d'expériences dans certains axes parmi les suivants: dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéo, arts médiatiques, pratiques hybrides, etc.

Critères d'évaluation du dossier visuel :

Tous les dossiers soumis seront évalués par un jury d'admission selon les critères suivants :

→ Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis (comprenant mais pas limité à la qualité de l'expression écrite et de l'iconographie);

→ Lettre de motivation;

→ Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques (dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéo, arts médiatiques, etc.) ou dans un domaine connexe (design, histoire de l'art, cinéma, architecture, théâtre, etc.);

→ Potentiel de développement à l'École.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT LE DOSSIER VISUEL

Chaque image fixe ne doit présenter **qu'une seule** réalisation.

Une réalisation peut être présentée sur plusieurs images, par exemple : un tableau sur l'image numéro 01 et un détail du même tableau sur l'image numéro 02; une sculpture vue sous différents angles; diverses parties d'une installation.

Il est recommandé de soumettre des reproductions de réalisations récentes n'excédant pas **cinq ans** et de présenter les travaux, sans effet de montage.

Les vingt images fixes doivent correspondre exactement à la liste descriptive mentionnée plus haut.

Clé USB : inscrire une identification au stylo feutre comprenant : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa). Les fichiers doivent être des images en format jpg, identifiées uniquement avec des numéros de 01 à 20 (01.JPG, 02.JPG, ..., 20.JPG). Chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo.

DOCUMENTS VISUELS SUPPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER

Un maximum de trois extraits (**durée maximale : une minute chacun**) de séquences vidéo, de projets sonores ou d'images animées sur support numérique. Ces documents doivent être clairement identifiés au nom du candidat. Inclure ces éléments dans la liste descriptive des travaux personnels.

Document en format numérique (.mov, .avi ou wav; sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un ordinateur ou lecteur domestiques. Soumettre un maximum de trois extraits choisis ou identifier très clairement le minutage des extraits soumis.

Aucun autre document ne doit apparaître sur le support.

Tous les documents numériques doivent pouvoir être consultés à partir d'ordinateurs et de logiciels grand public. Il est fortement recommandé de vérifier votre matériel avant de le soumettre afin de vous assurer qu'il fonctionne convenablement. C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne à l'École des arts visuels et médiatiques intacte et dans un format approprié.

À NE PAS FAIRE

- les fichiers en format .tif, .psd, .eps, .bmp, .tga, .swf;
- les présentation PowerPoint, HTML ou autre;
- les fichiers compressés (au moyen de WinZip ou Stuffit, par exemple) ;
- les hyperliens menant à des sites Internet;
- le matériel nécessitant le téléchargement ou l'installation d'un logiciel, d'un plugiciel (plug-in), d'une extension ou d'autres programmes exécutables;
- les documents ou fichiers par courriel.

NE PAS SOUMETTRE DE TRAVAUX ORIGINAUX.

L'évaluation du dossier visuel s'effectue uniquement sur la base des éléments déposés. **TOUTE AUTRE PRÉSENTATION POURRA ÊTRE REFUSÉE PAR LE PROGRAMME DE 1er CYCLE EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES.** Tout autre élément ajouté au dossier (lettre de recommandation, coupure de presse, etc.) ne sera pas étudié.

DÉPÔT DU DOSSIER

En personne : le dossier doit être glissé dans une enveloppe (format légal) ou un étui en plastique portant les indications suivantes: le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa) et le ou les programmes pour lequel le dossier visuel est présenté. Il est important, afin d'éviter des manipulations inutiles, de **NE PAS** attacher, brocher ou fixer les items demandés.

Pour les candidats qui font une demande dans les deux profils, seulement un dossier visuel doit être fourni pour les deux profils.

IMPORTANT : Si vous postez votre dossier, ne pas indiquer vos informations personnelles sur cette enveloppe.

Pour les candidats étrangers, le dossier visuel doit être reçu pour le **15 février** et pour les candidats canadiens, le dossier visuel peut être déposé en personne ou mis à la poste pour être reçu le **1er mars** à l'adresse suivante :

Par courrier

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Direction des programmes de 1er cycle en arts visuels et médiatiques
École des arts visuels et médiatiques
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3P8

En personne

Au secrétariat des programmes de 1er cycle en arts visuels et médiatiques situé au pavillon Judith-Jasmin, local J-4075 (405, rue Ste-Catherine Est, Montréal; entrée métro Berri-UQAM)

Téléphone: (514) 987-3665

Les heures d'ouverture sont de **9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30** du lundi au vendredi

AIDE-MÉMOIRE

AVEZ-VOUS TOUS LES ÉLÉMENTS REQUIS DANS VOTRE DOSSIER VISUEL?

- ☐ Feuille de présentation
- ☐ Enveloppe préaffranchie (si vous voulez recevoir votre dossier par la poste)
- ☐ Clé USB identifiée à votre nom et date de naissance.
- ☐ Relevé de note non officiel (DEC ou universitaire)
- ☐ Lettre de motivation imprimée
- ☐ Liste descriptive de vos travaux imprimée
- ☐ CV imprimé (si vous avez 21 ans et plus – base expérience seulement)

Le masculin est utilisé dans cette brochure sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.